



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Développement du volontariat international en administration (VIA)

Question écrite n° 35190

Texte de la question

M. Jean-Luc Lagleize attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargé du commerce extérieur et de l'attractivité, sur le développement du volontariat international en administration (VIA). Le volontariat international en administration (VIA) est un service civique destiné aux jeunes de 18 à 28 ans effectué pour des services de l'État français à l'étranger : dans les consulats, les ambassades, les services et les missions économiques ou encore dans les services de coopération et d'action culturelle. Tous les métiers sont ainsi concernés : enseignement, recherche, science, droit, économie, communication, médecine, informatique, hôtellerie-restauration, etc. Les principaux recruteurs sont le ministère de l'Europe et des affaires étrangères, mais aussi Business France, la direction générale du Trésor et l'Agence française du développement (AFD). Alors que les jeunes sont les premières victimes de la crise économique et sociale engendrée par la crise sanitaire de la covid-19 et que de nombreux jeunes diplômés ont du mal à trouver un emploi et à s'insérer sur le marché professionnel, il paraîtrait pertinent que ces différentes institutions publiques augmentent de manière significative le nombre de postes de volontaires internationaux en administration (VIA) en 2021 et dans les années à venir. Cela permettrait à de nombreux jeunes, quel que soit leur niveau de diplôme, de profiter d'une mission professionnelle à l'étranger, d'acquérir une expérience professionnelle et interculturelle inégalable, tout en bénéficiant d'un statut public protecteur. Cela permettrait aussi de renforcer fortement la présence et l'influence de la France à l'étranger, *via* les ambassades et les consulats français, les services économiques ou encore les bureaux de Business France et de l'Agence française du développement (AFD) à l'étranger. Il l'interroge donc sur les intentions du Gouvernement quant à un accroissement massif des postes de volontaires internationaux en administration (VIA).

Texte de la réponse

Le ministère de l'Europe et des affaires étrangères offre une première expérience professionnelle à de nombreux jeunes diplômés grâce aux près de 600 postes de volontaires internationaux en administration (VIA) que compte le réseau diplomatique, de coopération et d'action culturelle. Ce dispositif fonctionne à la plus grande satisfaction tant des services d'affectation que des VIA eux-mêmes. Ces derniers ont la possibilité, au travers de cet engagement, d'acquérir une première expérience professionnelle à l'étranger, étape irremplaçable dans leur parcours professionnel et qui va déboucher très souvent sur un emploi dans le secteur privé, voire sur la réussite d'un concours de la fonction publique (plus de 200 VIA ont ainsi intégré le ministère de l'Europe et des affaires étrangères depuis 2004). La Direction générale du Trésor employait, fin 2020, 109 VIA au sein des services économiques à l'étranger, un chiffre stable par rapport à 2019, malgré la réduction globale des effectifs du réseau international. Au-delà de ses propres VIA, la Direction générale du Trésor donne un agrément à des opérateurs pour qu'ils puissent à leur tour recruter des VIA. Il s'agit notamment des VIA recrutés par Business France pour les besoins de son propre réseau, en forte progression (+14%) en 2020 (152 dont 3 pour le compte de BpiFrance, contre 133 en 2019). L'Agence française de développement (AFD) propose également des volontariats internationaux. En 2020, l'AFD a connu une diminution de ses effectifs en VIA (122 en 2020 contre 135 en 2019), qui s'explique notamment par les complications administratives liées à la pandémie dans les pays

où l'AFD est implantée. En 2021, la situation internationale devrait permettre à l'AFD de rattraper le retard pris en 2020 via une légère hausse des recrutements et ainsi de retrouver la stabilité de ses effectifs VIA habituels. La tendance à la stabilisation du nombre des VIA devrait être maintenue en 2021, en dépit d'une forte contrainte budgétaire. Le maintien des effectifs à un niveau constant au sein du ministère de l'Europe et des affaires étrangères et du ministère de l'économie, des finances et de la relance est donc un signal fort de soutien du Gouvernement à ce dispositif, qui contribue à l'attractivité de la France et à son développement économique et constitue un vrai tremplin professionnel pour les VIA, tant vers la sphère publique que vers le monde de l'entreprise. Le ministère de l'Europe et des affaires étrangères poursuivra en tout état de cause sa politique résolue en faveur des jeunes et de la diversification des profils travaillant au sein des réseaux diplomatiques et d'influence. Il accueille chaque année une quarantaine d'apprentis et environ 500 stagiaires. Il recrute également quelques agents âgés de 16 à 28 ans, sortis du système éducatif sans qualification professionnelle reconnue, par la voie du Parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et d'État (PACTE).

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Lagleize](#)

Circonscription : Haute-Garonne (2^e circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35190

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : [Commerce extérieur et attractivité](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 22 mars 2021

Question publiée au JO le : [22 décembre 2020](#), page 9355

Réponse publiée au JO le : [25 mai 2021](#), page 4362